

Journal municipal



Une voie de choix

Janvier 2024





Répertoire.....	3
Maire et conseillers municipaux	3
Responsables municipaux.....	4
Organismes	4
Compte rendu des séances du conseil.....	5
Séances ordinaire du 11 décembre 2023	5
Mot du maire	6
Services municipaux / Autres nouvelles	7
Positionnement de vos bacs durant le déneigement.....	7
Le Courrier de Portneuf disponible au bureau municipal.....	7
Déposer votre sapin de Noël au garage municipal	8
Loisirs, culture et vie communautaire	9
Inscription aux loisirs hiver 2024.....	9
Programme Accès-Loisirs	9
Ouverture Base de plein air	10
Nouveauté - La Place Éphémère.....	10
Calendrier 2024.....	11
Local 0-5 ans en libre accès	12
Cercle de fermières Portneuf	12
Saint-Vincent de Paul de Portneuf.....	13
Chevaliers de Colomb	14
Fadoq - club de la joie de Portneuf	14
Bibliothèque	14
Retour sur le Noël des familles	16
Divers	17

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedoportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».

PROCHAINE PARUTION : 5 février 2024

Photo de la page couverture: Morgane Zaffalon



MAIRE ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mario Alain, MAIRE

Jean Monfet, CONSEILLER AU POSTE #1

Marc Rivard, CONSEILLER AU POSTE #2

Gérard Gilbert, CONSEILLER AU POSTE #3

Joëlle Genois, CONSEILLÈRE AU POSTE #4

Gilles Bédard, CONSEILLER AU POSTE #5

Diane Godin, CONSEILLÈRE AU POSTE #6

maire@villedeportneuf.com

418 286-3844, poste 21

jean.monfet@villedeportneuf.com

marc.rivard@villedeportneuf.com

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

joelle.genois@villedeportneuf.com

gilles.bedard@villedeportneuf.com

diane.godin@villedeportneuf.com

Comités	Représentant(e)	Représentant(e) substitut
Bibliothèque municipale et Réseau BIBLIO	Gilles Bédard	
Centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf (CMPOP)	Mario Alain	
Comité consultatif d'urbanisme	Marc Rivard	Jean Monfet
Comité d'embellissement	Gérard Gilbert- Diane Godin	
Comité de suivi de la politique familiale et des aînés	Joëlle Genois	
Comité de santé et de sécurité au travail	Marc Rivard	
Comité du développement durable – Fonds Alcoa	Jean Monfet	
Comité des communications	Joëlle Genois	
Comité du parc immobilier municipal et du parc roulant	Marc Rivard Mario Alain Gilles Bédard	
Comité du quai et des terrains adjacents	Marc Rivard Mario Alain Diane Godin	
Comité sécurité civile	Gérard Gilbert Mario Alain Joëlle Genois	
Conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie (RÉPPI)	Marc Rivard Mario Alain	
Conseil d'administration de la Résidence Portneuviennne	Jean Monfet	
Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)	Gérard Gilbert	Diane Godin
Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)	Gilles Bédard	Jean Monfet
Finances	Jean Monfet Mario Alain	
Maire suppléant	Marc Rivard	
Municipalité régionale de comté de Portneuf	Mario Alain	Marc Rivard
Office municipal d'habitation du Grand Portneuf	Gilles Bédard	
Parc naturel régional de Portneuf	Mario Alain	Gérard Gilbert
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Joëlle Genois	Jean Monfet
Ressources humaines	Jean Monfet Mario Alain	
Table de concertation culture	Gérard Gilbert	
Table de concertation des Aînés de Portneuf	Diane Godin	
Voirie, Aqueduc, Égout	Gilles Bédard Mario Alain	

RESPONSABLES MUNICIPAUX

Pour rejoindre l'hôtel de ville: 418 286-3844

ACCUEIL

Réception, poste 21
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Vincent Lévesque Dostie, poste 26

TRÉSORERIE

Morgane Zaffalon, poste 31

SERVICES FINANCIERS

Carrie-France Leclerc, poste 22
Hélène Lavallée, poste 27

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 30
Christine Brochu, poste 28

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 32

TRAVAUX PUBLICS

Sylvain Trudel, 418 284-9794 (urgence)

GREFFE

France Marcotte, poste 24

INSPECTION MUNICIPALE

Julie Vallée, poste 25

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RÉPPI)

Francis Perron, 418 285-1207, poste 28

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 286-6465
biblio@villedeportneuf.com

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Association des loisirs de Portneuf (vélo de montagne)

info.srportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur sud)

cerclefermieresportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur nord)

alanglais59@hotmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.

lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf

coursedelabanquise@gmail.com

La Flèche de l'Archer

yvonlegault59@outlook.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861

demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no: 6290

camil.j709@hotmail.com

Les scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)

Chantal.bussièrès@telus.net

Reg'Arts Portneuf

regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf

gaetanmorissette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf

ndportneuf@ssvpq.org



SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
 - 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2023
2. Période de questions
3. Trésorerie
 - 3.1 Adoption des comptes payés du mois de novembre 2023
4. Urbanisme et environnement
 - 4.1 Demande de dérogation mineure, 13, 1re Avenue
 - 4.2 Conformité CPTAQ – Sablière Construction et Pavage Portneuf
5. Administration générale
 - 5.1 Calendrier des séances ordinaires 2024
 - 5.2 Dépôt du registre public des déclarations, élus municipaux
 - 5.3 Honoraires – Projet FIMEAU – PRIMEAU 2023
 - 5.4 Engagement d'une coordonnatrice aux loisirs
 - 5.5 Approbation des prévisions budgétaires révisées 2023 et contribution au déficit d'opération OMHGP
6. Varia
 - 6.1 Rapport des comités
7. Deuxième période de questions
8. Levée de la séance

La version originale des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante: www.villedoportneuf.com

Prochaine séance du conseil :

Lundi 15 janvier, 19 h 30
500, rue Notre-Dame





Chers citoyens et citoyennes de Portneuf,

C'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous en ce début d'année 2024. L'année 2023 a été parsemée de nombreux défis que nous avons dû relever afin de maintenir la qualité de service nécessaire pour notre population.

Comme vous l'avez constaté, l'inflation représente un enjeu significatif pour notre communauté, impactant non seulement le coût de la vie quotidienne, mais également la capacité de la municipalité à assurer des services essentiels. Malgré ces obstacles, nous avons travaillé sans relâche pour atténuer les effets de l'inflation sur nos initiatives communautaires.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers toute l'équipe municipale pour son dévouement et son intérêt manifeste envers notre communauté, permettant ainsi à notre municipalité de fournir des services répondant à nos attentes. Face à de nombreux imprévus, des choix prioritaires ont été effectués pour l'année en cours, expliquant le report de certains dossiers, mais non leur abandon.

L'année 2024 s'annonce avec enthousiasme, notamment grâce à l'arrivée de M. Vincent Lévesque Dostie en tant que nouveau directeur général. Sa riche expérience dans une autre municipalité en tant que directeur général nous offre des orientations précieuses pour accéder à divers programmes, ouvrant ainsi la voie à la réalisation de projets longtemps attendus.

Sans entrer dans une description exhaustive, je souhaite partager quelques-uns de nos projets en cours :

- Réfection d'une section du rang de la Chapelle;
- Complément d'acquisition pour l'église du secteur nord;
- Complément de travaux d'infrastructure avec le soutien du programme Primeau (subvention reçue de 3,2 millions de dollars) ;
- Réfection du bâtiment de l'OTJ, intégré à notre projet Base de plein air (préau sur la patinoire);
- Relance des discussions avec les gouvernements concernant l'avenir du quai de Portneuf;
- Maintien des activités proposées par le service des loisirs, y compris un camp de jour à la hauteur des grandes municipalités;
- Continuité et soutien au comité d'embellissement, particulièrement notre participation aux Fleurons du Québec, où notre ville s'est distinguée;

Il va de soi que le soutien de l'ensemble des bénévoles impliqués demeure d'une importance primordiale ! Je tiens à remercier chacun d'entre vous, quel que soit votre domaine d'activité, car vous êtes précieux pour nous.

En conclusion, au nom de tous les membres du Conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour une excellente année 2024, comblée de tout ce que vous méritez.

Mario Alain
Maire, Ville de Portneuf



POSITIONNEMENT DE VOS BACS DURANT LE DÉNEIGEMENT

Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est primordial que vos bacs soient positionnés dans votre entrée de stationnement et non sur le trottoir ou dans la rue.

Vous trouverez ci-dessous un exemple pour bien positionner votre bac dans votre entrée.

Dans les secteurs résidentiels, il est primordial de ranger vos filets de basketball ou de hockey amovibles, et tout autre équipement sportif qui peut être placé dans la rue, après chaque utilisation.

Ces petits gestes permettront à notre équipe de déneigement de sauver du temps, et de vous éviter de mauvaises surprises!

L'équipe des Travaux publics de la ville vous remercie de votre précieuse collaboration ! Nous vous souhaitons un bel hiver!

LE COURRIER DE PORTNEUF DISPONIBLE AU BUREAU MUNICIPAL

A compter du 15 janvier prochain, vous pourrez vous procurer votre exemplaire du journal Le Courrier de Portneuf dans l'entrée du bureau municipal (655-a, Notre-Dame). Un présentoir sera placé à cet endroit, qui sera dorénavant ouvert au public en tout temps.

À partir de cette date, le Courrier de Portneuf ne sera plus livré dans votre Publisac, mais uniquement disponible dans des points de dépôt.

Pour plus d'informations, nous vous suggérons de communiquer directement avec le journal au 418 285-0211 ou par courriel au reception@courrierdeportneuf.com. À noter qu'il est également possible de consulter la version électronique directement sur le site internet du Courrier de Portneuf: www.courrierdeportneuf.com.

COURRIER
DE PORTNEUF

Bonne position



Mauvaise position



Crédit photo: Municipalité de Sainte-Julienne

DÉPOSER VOTRE SAPIN DE NOËL AU GARAGE MUNICIPAL

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a constaté une forte baisse du tonnage de sapins recueillis. Cette collecte spéciale de porte-à-porte est devenue très coûteuse et ne respecte plus les critères écologiques auxquels la Régie souhaite se conformer. Par conséquent, vous devrez dorénavant déposer le vôtre dans un point de dépôt près de chez vous.

Jusqu'au 14 janvier 2024 prochain, un endroit sera réservé au garage municipal pour le dépôt de votre sapin naturel. Il vous suffira de déposer celui-ci près de la pancarte à cet effet, tout au bout de la rue Saint-Germain. La Régie récupérera les arbres reçus aux points de dépôt jusqu'à cette date. Tous les arbres ainsi amassés seront déchiquetés et transformés en compost.

Après le 14 janvier, vous devrez vous déplacer dans l'un des écocentres de la région. Pour plus de détails au sujet des collectes de la Régie, visitez leur site internet à www.laregieverte.ca.



**SAPINS DE NOËL
NOUVELLE
PROCÉDURE**

FIN DE LA COLLECTE PORTE-À-PORTE

**APRÈS LES FÊTES, APORTEZ VOTRE SAPIN
NATUREL DANS UN POINT DE DÉPÔT**

**DÈS JANVIER 2024,
NE METTEZ PAS VOTRE ARBRE
DE NOËL À LA POUBELLE
OU AU BAC BRUN!**

Effectivement, seules les branches de moins de 1 cm de diamètre peuvent être placées dans le bac brun et les troncs sont trop gros pour être compostés.

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un point de dépôt le plus près de chez vous **jusqu'au 14 janvier 2024**. La Régie récupérera les arbres reçus aux points de dépôt jusqu'à cette date. Après le 14 janvier, il faudra s'en départir aux écocentres.

Tous les arbres ainsi amassés seront déchiquetés et transformés en compost.

IMPORTANT : Les sapins pourront être apportés en tout temps aux écocentres de la Régie (selon l'horaire d'ouverture):

Écocentre
St-Catherine-de-la-Jacques-Cartier,
150 rue Clément-Paquet

Écocentre Neuville,
1310 chemin du Site

Écocentre St-Raymond,
590 chemin Bourg-Louis

Écocentre St-Alban,
1160 route Philomène-Thibodeau

**VOIR LA LISTE DES POINTS DE DÉPÔT
VISITEZ LAREGIEVERTE.CA**



INSCRIPTION AUX LOISIRS HIVER 2024

Pour vous inscrire, visitez www.villedeportneuf.com dans la section Loisirs, culture et vie communautaire. Cliquez sur [Inscriptions en ligne](#), puis connectez-vous à votre compte (ou créez-le, si c'est votre première fois). Choisissez le ou les cours qui vous intéressent, puis effectuez le paiement en ligne en suivant les indications.

Période d'inscription en ligne: du 4 janvier 8 h 30 au 14 janvier 16 h.

Début des activités: à partir de la semaine du 22 janvier 2024.

L'ACCÈS À VOS LOISIRS GRATUITEMENT !



Le programme Accès Loisirs de la MRC de Portneuf :

C'est quoi ? Des places gratuites pour des activités sportives, culturelles et de plein air.

C'est pour qui ? Enfants, adultes, aînés, dont le revenu familial répond aux critères d'admissibilité (une preuve de revenu est requise)

Informations :
418.476.7218 (Coordonnateur Accès Loisirs)

Si votre revenu avant impôt est
égale ou inférieur,
vous êtes éligible !

- 1 personne 29 380\$
- 2 personnes 36 576\$
- 3 personnes 44 966\$
- 4 personnes 54 594\$
- 5 personnes 61 920\$
- 6 personnes 9 835\$
- 7 personnes 77 751\$

Selon Statistiques Canada 2022

Hiver 2024

PÉRIODE D'INSCRIPTION

(en présentiel)

Samedi 20 janvier
10 h à 12 h
Carrefour municipal
500, rue Notre Dame



Pour plus d'informations, veuillez contacter la
Société St-Vincent-de-Paul de Portneuf
au 418 283-6140

OUVERTURE BASE DE PLEIN AIR

Comme à chaque saison hivernale, la Base de Plein Air de Portneuf vous offre un réseau de sentiers pédestres, de ski de fond, de raquette et de Fat Bike. Le réseau de sentiers ainsi que les installations extérieures sont ouverts **tous les jours de 8 h à 22 h**.

Quelques nouveautés accompagnent les différents services et équipements habituels, soit :

- Une nouvelle piste de Fat Bike (facile)
- Des Fat Bikes ados et adultes en location
- Des trottinettes des neiges en prêt / location
- Des raquettes enfants et adultes en location
- Quelques skis de fond adultes disponibles (en plus des juniors déjà offerts)

CENTRE DE SERVICES - HORAIRE

Vestiaires : tous les jours de 8 h à 22 h

Service de location et local de divertissement : horaire régulier, jours fériés, journées pédagogiques et durant la relâche scolaire:

- samedi, dimanche: de 10 h à 16 h.
- Jeudi: de 17 h à 20 h
- Vendredi: de 16 h à 19 h

Pour plus de détails ou pour connaître les conditions des sentiers hivernaux, visitez le site internet de la Ville de Portneuf www.villedeportneuf.com sous « Loisirs, culture et vie communautaire » et « BPA Hiver ».



NOUVEAUTÉ - LA PLACE ÉPHÉMÈRE

La Place Éphémère, qu'est-ce que c'est?

C'est 900 mètres de sentiers créés spécialement pour faire de la randonnée à pied, en raquette ou bien avec votre Fat Bike. À noter qu'il vous sera possible de louer votre Fat Bike à la Base de plein air; vous devrez cependant en assurer le transport vers la Place Éphémère.

Le départ de ce nouveau sentier partagé, gratuit, en libre accès et accessible également avec pitou, commence au parc à bateau de la rue Lemay. Stationnez-vous à cet endroit et suivez les flèches ! Un air de repos avec bancs et foyer a également été installé, pour vous permettre de prendre une pause.

L'entretien de ce sentier se fera une fois semaine. Allez faire un tour pour voir ça!



RÈGLEMENTS



Marche et raquette
De l'équipement est disponible en location à la Base de Plein Air (451 boul. Gauthier)



Fat Bike



Chien en laisse



Véhicules motorisés
INTERDITS
sous peine d'amendes



Aucune poubelle disponible.
Merci de récupérer vos déchets, y compris ceux de vos animaux

CALENDRIER 2024

Le calendrier 2024 de la Ville de Portneuf est enfin arrivé! Procurez-vous votre exemplaire gratuit au bureau municipal (655-A, de l'Église). Faites vite, le nombre d'exemplaires est limité!

Nous désirons remercier tous les participants du concours qui nous ont fait parvenir de magnifiques photographies de notre belle municipalité! Parmi près d'une centaine de photographies, c'est 13 d'entre elles qui ont été sélectionnées par les juges du concours.

Nous désirons remercier et féliciter les photographes qui font partie de l'édition 2024, dont certains en sont à leur première participation!

Les gagnants du concours sont:

- Morzane Zaffalon
- Christine Brochu
- Jacques Germain
- Louise Carreau
- Keven Franchemiché
- Valérie Caré
- Panoramax
- Julien Pertin
- Louise Pearson
- Danielle Audet
- Johanne Marcotte (en couverture)



LOCAL 0-5 ANS EN LIBRE ACCÈS

La Ville de Portneuf est heureuse d'annoncer que le local 0-5 ans sera dorénavant ouvert aux familles en libre accès, et ce gratuitement, **le 2e samedi de chaque mois** (jusqu'au mois de juin 2024), entre 8 h 30 et 11 h 30.

La première date de l'année : **le samedi 13 janvier!**

À noter qu'il vous est également possible de louer le local pour vos fêtes d'enfants. Pour connaître les disponibilités de la salle, les tarifs ou bien pour réserver, contactez la Ville au 418 286-3844 poste 21 ou par courriel à info@villedeportneuf.com.

CERCLE DE FERMIERES PORTNEUF

RETOUR SUR LA CÉLÉBRATION DU 80E ANNIVERSAIRE

C'est lors de son souper de Noël, le 6 décembre dernier, que le Cercle de fermières Portneuf soulignait son 80^e anniversaire.

Fondé le 6 décembre 1943, le Cercle de Portneuf est fier de compter à ce jour 89 membres âgées entre 15 et 92 ans. Depuis sa fusion avec Grondines en 2019, les membres proviennent principalement de Portneuf et Deschambault-Grondines.

Plusieurs commanditaires ont contribué à la réussite de cette activité soit par des commandites ou des cadeaux qui ont fait la joie des membres présentes. Les députés qui ne pouvaient être présents ont voulu participer par

Cercles de fermières du Québec. Les arts textiles sont au cœur de notre organisation. Notre Cercle y contribue à sa façon.

La transmission des savoir-faire artisanaux est essentielle, elle contribue au développement durable et au soutien économique des communautés. Elle contribue à raconter notre histoire. Les membres du Cercle en sont bien conscientes et c'est avec plaisir qu'elles s'empressent à transmettre leur savoir à qui est intéressé de l'apprendre.



Que ce soit par le tissage, par des ateliers de tricot ou de crochet, c'est dans la bonne humeur qu'elles se réunissent pour réaliser des œuvres toutes plus belles les unes que les autres.

De tout temps, les Cercles ont servi de lieu d'apprentissage. Toute cette richesse ne doit pas se perdre; à nous de la transmettre et de la préserver afin d'accroître notre patrimoine. Si vous êtes intéressée à faire partie du Cercle de Fermières de Portneuf, vous êtes les bienvenues! N'hésitez pas à signifier votre intérêt par courriel à l'adresse suivante : cerclefermieresportneuf@gmail.com

Les membres du Cercle de Portneuf profitent de l'occasion pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes !

ACTIVITÉS 2024

Pour découvrir l'organisme, joignez-vous aux prochaines réunions des membres, qui auront lieu au Carrefour municipal (500, rue Notre-Dame). Les mercredis de 13 h 15 à 15 h 30, leurs ateliers sont ouverts à tous! De plus, divers conférences et ateliers sont offerts régulièrement, sur demande.

Le Cercle de Fermières Portneuf

Courriel : cerclefermieresportneuf@gmail.com

Tél. : 418 286-4825, 418 286-3453

Facebook : [CFQ Portneuf](https://www.facebook.com/CFQ-Portneuf)



Les membres du Cercle de fermières Portneuf

voie de message vidéo ou papier. Des représentants des 2 municipalités étaient présents et ont confirmé leur appréciation de ce que fait le Cercle pour nos municipalités.

La préservation et la transmission du patrimoine artisanal québécois font partie intégrante de la mission des

SAINT-VINCENT DE PAUL DE PORTNEUF

RETOUR SUR LA GUIGNOLÉE 2023

Lors de la Guignolée du 3 décembre 2023, les bénévoles de la Société St-Vincent de Paul de Portneuf ont réussi à amasser 5485\$ en argent ainsi qu'une douzaine de boîtes en denrées non-périssables!



De gauche à droite: le député Joël Godin, Guylaine Frenette, Denise Dufour, Hélène Gignac, Diane Durand, Jean Genest

D'autres collectes de denrées ont également été organisées, notamment par la FADOQ, les deux écoles de Portneuf, le salon de quilles, l'épicerie et la pharmacie. Plusieurs tirelires ont été placées à des endroits stratégiques dans la municipalité, pour amasser le plus d'argent possible.

C'est 34 paniers qui pourront être remis cette année (un par famille), ce qui représente 48 adultes et 33 enfants dans notre ville. Une dizaine de bénévoles de l'organisme ont trié les denrées, préparé les paniers et en ont fait la distribution le dimanche 17 décembre 2023.

La SSVP tient à remercier tous les participants, ainsi que les donateurs qui sont : les citoyen(ne)s de notre belle ville, les entreprises de Portneuf, les députés et Moisson Québec qui a permis de bien garnir les paniers. Un merci tout spécial aux grands donateurs, soit : Sélection du Pâtissier, Resto de la Gare, Sécurité Alimentaire Portneuf, Cultures GenV Inc. (anciennement Savoura) et Miel&Co. **Un merci spécial aux Chevaliers de Colomb** pour leur avoir gracieusement prêté leur local pendant 14 jours.

POUR FAIRE UN DON

Il vous est possible de faire un don à l'organisme tout au long de l'année! Faites un **don en ligne** sur www.ssvp-quebec.org en mentionnant la Conférence Notre-Dame de Portneuf ou bien postez votre don à : SSVP-Portneuf, 71, rue St-Jacques, Portneuf, G0A 2Y0.

Pour les dons en denrées alimentaires, contactez la Société St-Vincent de Paul de Portneuf au 418 283-6140 ou par courriel à ndportneuf@ssvpq.org.



De gauche à droite: Raymonde Poirier, Diane Vallée, Hélène Gignac, Suzanne Carrière, Diane Durand, Jacques Martel, Denise Dufour, Guylaine Frenette, Gérard Gilbert et Chantal Côté (photographe)

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb est un organisme implanté en 1971 dans la ville de Portneuf, qui a pour but d'apporter une aide à la communauté grâce à diverses actions.

Prochaines activités spéciales :

- le **13 janvier** pour un Souper des fêtes (un souper et tirage membre honoraire). Commandez votre carte de souper auprès de l'organisme.
- le **27 janvier** pour la Fête de l'hiver.

Si vous souhaitez vous aussi vous impliquer au sein de cet organisme, n'hésitez pas à contacter Camille Julien au 418 326-0478 ou camil.j709@hotmail.com.

FADOQ - CLUB DE LA JOIE DE PORTNEUF

La FADOQ de Portneuf vous propose une multitude d'activités pour les 50 ans et plus.

Des rencontres hebdomadaires sont organisées **tous les jeudis à 13 h** à la salle 1 du Carrefour municipal.

Pour obtenir de l'information sur le club, contactez Sylvie Lefebvre au 418 286-6079. Bienvenue à tous!

Prochaine activité spéciale :

Le **jeudi 4 janvier** dès 15 h: soirée dansante avec repas

Réservez votre place auprès de Sylvie Lefebvre au 418 286-6079 ou Jacques Bédard 418 520-5060

Facebook: [Club de la Joie Portneuf Inc.](#)



BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE D'OUVERTURE

- Mardi: 18 h 30 à 20 h
- Mercredi: 13 h 30 à 15 h
- Jeudi: 18 h 30 à 20 h
- Samedi: 10 h à 11 h 30

PROCHAINES ACTIVITÉS

Le **dimanche 14 janvier**, de 9 h 30 à 11 h : Biblio-Marmot (pour les enfants de 5 à 12 ans) avec Karine Dumont. Bricolage sur place.



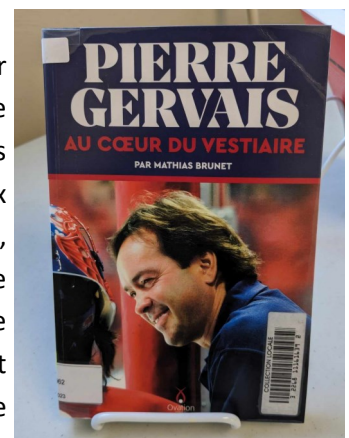
DIMANCHE 14 JANVIER
9 h 30 à 11 h 00

La Bibliothèque
municipale
Découverte

SUGGESTIONS DE LECTURE

Pour les amateurs de hockey! Le roman le plus vendu et le plus lu au Québec en 2022! Pierre Gervais raconte ses 35 années de carrière au cœur du vestiaire du Tricolore.

De ses débuts, en passant par les conquêtes de la coupe Stanley de 1986 et 1993, sans oublier ses participations aux jeux olympiques de 2002, 2006, 2010 et 2014, Pierre Gervais a eu le plaisir de côtoyer plusieurs étoiles et dirigeants de la LNH. À lire absolument!



VIENS ESSAYER LA RÉALITÉ VIRTUELLE !

La Bibliothèque
municipale
Découverte

BIBLIO
RÉSEAU
de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-Appalaches



Tu n'as pas encore eu la chance de l'essayer? Bonne nouvelle pour toi: le casque de réalité virtuelle sera disponible jusqu'au 24 janvier prochain!

Plusieurs applications à essayer sur le casque. Déplace-toi durant les heures de la bibliothèque et demande aux bénévoles de te montrer comment faire ! Tu vas voir: c'est vraiment le fun!

Le casque s'adresse à des utilisateurs de 13 ans et plus.

RETOUR SUR LE VERNISSAGE DE LA CLASSE DE PEINTURE

Une trentaine de personnes se sont déplacées le mardi 12 décembre dernier pour le dévoilement des œuvres des élèves ayant participé aux cours de peinture donnés par l'artiste locale Érika Pérès. Les cinq artistes présents (dont deux jeunes élèves) présentaient de 5 à 10 toiles (et autres objets d'art) chacun. Les visiteurs ont également pu découvrir les nouvelles créations de la professeure, en exposition dans la bibliothèque.



Alicia et ses œuvres

Félicitations aux artistes pour leur travail et le succès de leur vernissage!

Pour celles et ceux qui seraient intéressés à s'inscrire à la session d'hiver du cours de peinture, consultez la section « Loisirs » du site www.villedeportneuf.com. La période d'inscription aux activités de loisirs débute le 4 janvier!



Angela et ses œuvres

RETOUR SUR LE NOËL DES FAMILLES

C'est près de 250 visiteurs qui ont participé le samedi 16 décembre dernier au Noël des Familles organisé par la Ville de Portneuf. Accueillis dès leur arrivée par les animaux de la ferme, qu'ils ont pu flatter et nourrir, notre collègue Patrick des travaux publics était également sur place pour faire visiter le tracteur et le camion de déneigement aux plus curieux. Pour sa part, la cantine du Resto-Gare a réchauffé les participants avec ses soupes, café et chocolats chauds!

À l'intérieur, l'artiste maquilleuse de Créa Ceaux a décoré les visages des petits, et les bénévoles de la bibliothèque avaient préparé une grande table pour le bricolage. La salle 0-5 était ouverte et remplie de jeux de kermesse, gracieuseté de la FADOQ. Quelques petits chanceux ont également pu profiter d'une formation d'autos téléguidées!

La comique Brillantine était sur place et a donné deux spectacles. Une foule s'est également rassemblée pour voir la toute première démonstration des élèves du cours de danse hip hop, donné par le professeur Jacques Bédard.

Cette année, la Ville de Portneuf avait malheureusement « égaré » le Père Noël! Pour le retrouver, les enfants ont dû répondre aux énigmes des lutins farceurs du carrefour. Heureusement pour nous, le Père Noël était en sécurité avec l'équipe des Pompiers de Portneuf!

La ville aimerait remercier toutes l'équipe des pompiers qui s'était déplacée et qui a grandement participé au succès de l'événement, ainsi que tous les bénévoles sur place. Un merci tout spécial aux bénévoles du comité Loisirs pour la soirée pyjama! Pour terminer, nous désirons remercier les citoyens et citoyennes, petits et grands, qui se sont déplacés !





CONCOURS PHOTO FESTIVAL DE LA BANQUISE!

Le traditionnel concours de photographie du Festival de la Banquise est maintenant lancé!

Cette année encore, en plus de la course de canots à glace, une vaste programmation célébrant le savoir-faire et le patrimoine vivant liés à la tradition du canot sera présentée lors du festival. Le quai et le secteur de la marina de Portneuf s'animeront du **1er au 3 mars 2024** dans une programmation célébrant le **19e anniversaire de la Course de la banquise et la 5e année du Festival de la Banquise**.

Sous le thème du **fleuve Saint-Laurent à toutes les saisons**, les photographes amateur(e)s et professionnel(le)s de la MRC de Portneuf sont invité(e)s à soumettre leurs photos. Le comité sélectionnera **10 images** récentes et anciennes célébrant le patrimoine fluvial de la région. Les lauréat(e)s verront leurs photographies présentées sur des panneaux autoportants, sur le quai de Portneuf lors de l'événement. Les photos seront illuminées seulement le soir du lancement, le vendredi 1er mars 2024.

Une nouveauté cette année : un *volet relève* est déployé afin d'encourager **les jeunes de 12 à 17 ans** à participer au concours en leur réservant une place dans l'exposition. L'ensemble des personnes gagnantes recevra un prix de participation, soit une magnifique tuque aux couleurs du Festival de la Banquise!

Modalités et règlements du concours :

- Résider sur le territoire de la MRC de Portneuf;
- Envoyer une photo d'archives ou une photo récente;
- Vous devez être détenteur(trice) des droits de la photographie;
- Photographies prises en toute saison;
- Remplir le formulaire d'inscription: <https://forms.gle/KMzbg9fWtrEin1AX8>;
- Envoyer vos photos à l'adresse courriel **info@artefacturbain.ca**;
- Envoyer le formulaire et vos photos d'au moins 150 ppp et minimum 2000 par 2500 pixels au plus tard le 1er février 2024, à minuit.

Pour en savoir plus sur le Festival, visitez leur site internet <https://festivaldelabanquise.ca/> ou leur page [Facebook](#)!

PRÉ-INSCRIPTION LA LICORNE

La programmation Hiver 2024 de La Licorne est disponible sur le site web www.lehalo/licorne ou par le lien <https://bit.ly/3TkllX4>.

La période d'inscription aux activités d'hiver aura lieu du **9 au 17 janvier 2024**. Vous retrouverez encore cette année, une programmation très diversifiée.

Pour de l'informations sur l'organisme Le Halo Entraide communautaire et Aide à domicile, consultez son site internet à www.lehalo.ca.



APHP - INSCRIPTION ACTIVITÉS HIVER 2024

Le calendrier des activités de l'hiver 2024 ainsi que le cahier d'inscription de [l'Association des personnes handicapées de Portneuf](#) sont maintenant disponibles!

Les activités de loisirs s'adressent à une clientèle de 16 ans et plus, et sont offertes pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle légère à moyenne, un trouble du spectre de l'autisme et/ou des limitations physiques. Les activités de la programmation régulière sont offertes à ses membres usagers.

Vous pouvez joindre l'organisme par courriel à aphp@aphport.org ou au 418 340-1257 poste 0, du lundi au jeudi entre 9 h et 16 h.



LA CHORALE LA DIVERGENCE

Pour qui? Pour toutes personnes différentes ou avec une déficience intellectuelle légère de 10 à 100 ans!

Tu aimes chanter? Tu ne parles pas beaucoup? La chorale la divergence a pour but de te faire sortir de ta zone de confort et de te rendre fier de toi!

À savoir! Rencontre hebdomadaire de 18 h 00 à 19 h 30, de décembre 2023 à juin 2024. L'endroit à Donnacona et le jour seront à déterminer.

Petits détails: la chorale pigera dans un répertoire de chansons francophones. Des copies des chansons seront offertes en échange d'une contribution volontaire.

Pour inscription ou informations supplémentaires, contactez Hélène Fiset au 418 873-2371 ou au choraleladivergence@outlook.com.



RAPPEL DES BONNES PRATIQUES EN PÉRIODE HIVERNALE

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les résidents qui demeurent en bordure du réseau routier sous sa responsabilité des bonnes pratiques à adopter pour faciliter les opérations de déneigement. Ces mesures visent notamment la disposition des bacs roulants, le dépôt de la neige ainsi que le stationnement.

Placez vos bacs dans votre entrée. Les bacs servant à la cueillette des matières recyclables et ménagères doivent être positionnés dans les entrées privées et non sur la chaussée et l'accotement.

Installez vos repères de déneigement à une bonne distance de la route. Ces balises doivent être placées dans les entrées privées, à un minimum d'un mètre des trottoirs, des bordures ou de la chaussée. Elles doivent pouvoir céder facilement en cas d'impact avec une déneigeuse.

Déposez la neige sur votre terrain. Il est interdit de pousser la neige sur les voies de circulation et les accotements des chemins publics. En plus de compliquer les opérations de déneigement, cette pratique peut nuire à la sécurité des usagers de la route. En effet, la neige accumulée réduit la visibilité et peut créer des obstacles qui pourraient entraîner, dans certains cas, des pertes de contrôle ou des accidents.

Ne déversez pas la neige dans les fossés. Cela peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui pourrait causer des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou produire des inondations sur les terrains privés.

Ne stationnez pas votre véhicule n'importe où. Aux endroits où le stationnement est permis, soyez alerte à la signalisation routière pouvant interdire le stationnement, notamment lors des opérations de déneigement ou de soufflage de la neige.

Pour plus d'informations, communiquez avec [Québec 511 Info Transports](https://www.quebec511.ca/).



**Envie d'un nouveau défi?
Besoin d'un nouvel emploi?
... pour vivre dans un cadre
de vie attrayant.**

Viens rencontrer des employeurs et des experts de l'emploi de la région

Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond	25 janvier 2024	de 12 h à 18 h
Centre commercial Place Donnacona	22 mars 2024	de 12 h à 18 h

Informations : Julie Trudel ou Sandy Deschamps: 418 284-2552 ou jtrudelpro@hotmail.com





Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

CONSIGNES À RESPECTER

TÉL. : 418 876-2714 SANS FRAIS : 1 866 760-2714

RRGMRP LAREGIEVERTE.CA



SAPINS DE NOËL - NOUVELLE PROCÉDURE
IL N'Y A PLUS DE COLLECTE PORTE-À-PORTE

Ne mettez pas votre arbre de Noël à la poubelle ou au bac brun! Seules les branches de moins de 1 cm de diamètre peuvent être placées dans le bac brun et les troncs sont trop gros pour être compostés.

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un point de dépôt jusqu'au 14 janvier 2024.

Tous les arbres ainsi amassés seront déchiquetés et transformés en compost.

Note : Les sapins pourront être apportés en tout temps aux écocentres suivants de la Régie (selon l'horaire d'ouverture) :

- Écocentre Neuville, 1310 chemin du Site
- Écocentre St-Raymond, 590 chemin Bourg-Louis
- Écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, 150 rue Clément-Paquet
- Écocentre St-Alban, 1160 route Philomène-Thibodeau

Visitez laregieverte.ca pour connaître les points de dépôt.

COLLECTE DES FEUILLES



TOUS LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS!

Il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

LES CONTENANTS ACCEPTÉS POUR LA COLLECTE DES FEUILLES SONT :

- Bac brun*
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque Sac au sol, Cascades ou autres marques)

*Il n'est pas nécessaire d'attendre la collecte spéciale des feuilles pour déposer de celles-ci dans le bac brun.



Note: Les feuilles et les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés aux écocentres. Une fois sur place, vous devrez vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas 55 kg et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à 3 m³. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;

- Un maximum de 3 mètres cubes est ramassé par adresse;

- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;

- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;

- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants;

- Par souci de sécurité :

- Veuillez placer vos objets de façon ordonnée. Évitez les amoncellements.
- Ne pas disposer d'objets coupants ou dangereux.



LES MATIÈRES ACCEPTÉES

Type	Exemples
Ameublement	Vieux meubles, divans, tables, matelas, etc.
Matériaux ferreux	Bouts de fer, fournaises, réservoirs, etc.
Matériaux naturels	Les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds.

LES MATIÈRES INTERDITES LORS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET LA COLLECTE DES DÉCHETS*



Matériel électronique et informatique (téléviseurs, ordinateurs, écrans, imprimantes, systèmes audio/vidéo, etc.), bois de construction, portes, verre, vitres, miroirs, pneus, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, thermopompe, bonbonnes de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable), rouleaux de broche, blocs de béton, bardeaux d'asphalte.

* Liste non exhaustive. Pour plus d'information, visitez www.laregieverte.ca.

PRIVILÉGIEZ LE RÉEMPLOI
APPORTEZ VOS MATIÈRES AUX ÉCOCENTRES OU OFFREZ-LES À UN ORGANISME D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE.

JANVIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
			14	15	16	17
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
				11	12	13
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

MARS 2024

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
				10	11	12
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
			7	8	9	10
7	8	9	10	11	12	13
			14	15	16	17
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2024

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
			12	13	14	15
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2024

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
				9	10	11
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
			7	8	9	10
7	8	9	10	11	12	13
			14	15	16	17
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2024

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
				11	12	13
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
			15	16	17	18
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
				13	14	15
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
				10	11	12
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
			25	26	27	28

 **LA COLLECTE «R» DU 26 DÉCEMBRE EST DÉPLACÉE AU 27 DÉCEMBRE**